



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question écrite n° 104076

## Texte de la question

M. Eduardo Rihan Cypel appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la lutte contre les cancers des enfants, première cause de mortalité infantile par maladie avec 500 décès par an. De fait, les traitements développés pour les adultes ne sont pas toujours applicables en oncologie pédiatrique et nécessitent des recherches et des voies thérapeutiques différentes, voire un traitement individualisé. C'est ce que le député a récemment constaté lors d'une visite aux équipes du service spécialisé de l'hôpital d'enfants Armand-Trousseau de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris en compagnie de son directeur. Pour certaines affections comme les tumeurs cérébrales, l'espérance de survie n'a pas évolué depuis plus de trente ans, faute de recherche dédiée, notamment en raison d'un faible taux des fonds de recherche anti-cancer alloués aux cancers pédiatriques. Dans le cadre du plan cancer présenté par le président de la République pour 2014-2019, la cancérologie pédiatrique est une priorité de la recherche clinique, la définition de priorités en matière de développement des médicaments anti-cancéreux tenant compte des besoins médicaux les moins bien couverts et l'ouverture à un accès large au diagnostic individualisé. Il souhaite par conséquent connaître les modalités de mise en œuvre de ces actions et les moyens mobilisés pour faire de la cancérologie pédiatrique une priorité de la recherche clinique en France.

## Données clés

**Auteur :** [M. Eduardo Rihan Cypel](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 104076

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 mai 2017](#), page 3723

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)